



Voeu

*présenté par le groupe Majorité Régionale
Républicains & Indépendants,
au nom de la Majorité régionale*

Oui à un mix énergétique bas-carbone

La Stratégie française sur l'énergie et le climat (SFEC) a été publiée en avril 2020. Cette feuille de route nationale a pour objet de tracer le chemin pour atteindre la neutralité carbone en 2050 et adapter la société aux conséquences du changement climatique.

Elle doit notamment mettre en cohérence :

- la 1^{ère} loi de programmation sur l'énergie et le climat (LPEC) prévue pour 2023,
- la 3^e édition de la Stratégie nationale bas-carbone (SNBC), révisée en 2018-2019,
- la 3^e édition de la Programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE 2024-2033),
- la 3^e édition du Plan national d'adaptation au changement climatique (PNACC).

La SNBC, la PPE et le PNACC devront en effet être mis à jour pour prendre en compte les objectifs de la LPEC dans un délai d'un an suivant son adoption.

Annoncée par le Gouvernement voilà presque un an, la relance du nucléaire en France représente un choix démocratique majeur. A ce titre, la Commission nationale du débat public (CNDP) s'est emparée du sujet en orchestrant la Concertation nationale « Notre avenir énergétique se décide maintenant ».

Parallèlement à cette consultation nationale, le 26 janvier 2023 à Lille, la CNDP invite les habitants de notre région à s'exprimer sur l'enjeu de la construction de 6 nouveaux réacteurs nucléaires en France.

Dans les Hauts-de-France, ces deux consultations seront suivies, dès 2024, par un débat public concernant la construction de 2 réacteurs nucléaires supplémentaires à Gravelines.

Ainsi, dans le cadre de l'actuelle concertation nationale sur l'avenir énergétique de notre pays : « *Comment satisfaire nos besoins en électricité, et plus largement en énergie, tout en assurant la sortie de notre dépendance aux énergies fossiles ?* » :

- considérant la nécessaire mise en œuvre d'un mix énergétique décarboné, proportionné et équilibré afin que la France atteigne la neutralité carbone en toute souveraineté,
- considérant l'urgence climatique que la France se sépare des 60% d'énergie primaire d'origine fossile qui composent actuellement son mix énergétique,

- considérant que l'électricité d'origine électronucléaire est une énergie bas-carbone (4g de CO₂/MWh) permettant d'atteindre cet objectif,

conscient que la neutralité carbone impose une stratégie nationale de sobriété partagée et concertée,

le Conseil régional des Hauts-de-France, réuni en séance plénière, approuve le lancement du programme national de construction de 6 nouveaux réacteurs nucléaires et souhaite que ce programme soit complété par le lancement de la construction d'autres réacteurs afin d'anticiper l'arrêt des réacteurs de 1^{ère} et de 2^{ème} génération mis en service dans notre pays dans les années 60 et 70.

VOEU ADOPTÉ



Christophe COULON